



ENVIRONNEMENT

Des ateliers de concertation pour le Grand Site de France

Publié le 16 février 2021

Des ateliers de concertation pour la mise en place d'une charte architecturale et paysagère

Dans le cadre de la mise en œuvre du schéma de gestion des activités nautiques et de la baignade des Gorges de l'Hérault, des ateliers de concertation ont été mis en place les 1^{er} et 2 février auprès de loueurs de canoës dans l'idée de co-construire une charte architecturale et paysagère.

Ces ateliers ont eu lieu sur les sites de la Combe du Cor et celui du Moulin de Bertrand.

Ils se sont déroulés en deux temps de travail, tout d'abord, une phase de diagnostic durant laquelle le groupe a pu échanger sur le paysage, la réglementation existante et les caractéristiques propres à chacun des sites observés. Il s'agissait également d'avoir un regard critique pour pouvoir faire ressortir les points positifs et négatifs des deux sites en termes de signalétiques, d'équipements, de stationnements, de bâtis, de stockage, de berges, de gestion des déchets ...

PROJETS

Le deuxième temps de travail consistait à venir tout le monde dans la salle polyvalente du Causse de la Selle à d'échanger, d'accueillir, de recevoir, de partager les connaissances sur les avantages et les inconvénients des sites pour construire le diagnostic tout en étant respectueux de l'environnement et des passages. De nombreux ateliers ont eu lieu à l'automne.



[≡ RETOUR À LA LISTE](#)



VALLÉE DE L'HERAULT
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HERAULT
BP 15 - 2 PARC D'ACTIVITÉS DE CAMALCÉ
34150 GIGNAC

HORAIRES D'OUVERTURE : DU LUNDI AU JEUDI DE 8H30 À 12H ET DE 14H À 17H30 ET LE VENDREDI DE 8H30 À 12H30 ET DE 14H À 17H

☎ 04 67 57 04 50

[@ CONTACTEZ-NOUS](#)